

Entente intercommunale des Eaux



Vufflens-la-Ville



Mex



Villars-Ste-Croix

RAPPORT DE GESTION 2025

Du Comité de l'EIEVMV A l'attention de la Commission de Gestion

Messieurs,

Le Comité de l'Entente Intercommunale des Eaux – Vufflens-la-Ville – Mex – Villars-Ste-Croix présente son rapport de gestion à l'attention de la délégation des commissions de gestion et des finances des 3 communes. Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2025. Les séances ont été présidées par M. Gregory Wyss, syndic de Mex. Mme Bovet a assumé, à satisfaction, les postes de secrétaire et boursière de l'Entente.

Comme dans le passé, le budget 2025 prévoyait un résultat neutre (à zéro) car nous procédons, à la fin de l'exercice comptable, à l'indexation du prix de vente de l'eau aux communes de façon qu'il en découle un résultat annuel sans bénéfice ni déficit. Les comptes 2025 ont été bouclés en appliquant ce principe. En raison d'une augmentation du volume d'eau vendue, le prix de l'eau passe de Fr. 1'72805 en 2024 à Fr. 1.5325 en 2025.

Compte tenu d'un été et d'une année 2025 plutôt sèche durant l'été, le volume total d'eau pompé de notre puits s'est avéré supérieur à celui de 2024. Les ventes d'eau provenant uniquement de l'EIEVMV aux 3 communes ont atteint 221'116 m³ en 2025 contre 188'952 m³ en 2024, soit plus 17 %.

Réfection des chapes de nos 2 cuves du réservoir

La réfection des chapes a été réalisée en grande partie en 2024 et la deuxième cuve a été réfectionnée en début d'année 2025. Le coût total s'est monté à Fr. 504'365.44 contre un montant de Fr. 500'000.- prévu dans le préavis. L'état du surbéton nous a créé beaucoup de soucis et a requis une étude complémentaire et la nécessité de recourir à deux couches de revêtement spécial au lieu d'une ce qui explique ce léger dépassement. L'amortissement de cette réfection commencera en 2026.

Deuxième conduite Villars-Ste-Croix

A ce jour, alors que les comptes ne sont pas totalement bouclés, le coût de cet investissement est de l'ordre de Fr. 543'000.-. Les Municipalités de nos trois communes avaient soumis un préavis à leurs conseils généraux et communal, pour un montant de Fr. 620'000.-. Cependant, en effectuant les travaux de raccordement, nous avons constaté l'obsolescence des automates programmables et, comme il restait de l'argent sur le préavis d'investissement, nous avons décidé, en séance du Codir de décembre, de procéder, sur le compte de ce préavis, au remplacement du système de commande par l'entreprise EMB-Electroprocess SA pour un devis de Fr. 49'620.15. Ces travaux seront effectués durant l'année 2026.

Par ailleurs, pour la réalisation en 2025 de la deuxième conduite Villars-Ste-Croix, nous avons reçu une confirmation de l'ECA nous promettant une subvention de l'ordre de Fr. 82'495.-. L'amortissement commencera dès lors l'année qui suit le remplacement des automates programmables soit en 2027.

Autocontrôle

Conformément à la législation et sur exigence de l'OFCO nous avons mis en place notre autocontrôle de la distribution d'eau potable. Le dossier d'autocontrôle est basé sur la directive de la SSIGE W12 et contient, notamment, une analyse de risques (HACCP) et un plan d'urgence en cas de contamination de l'eau distribuée. Un tel manuel a été établi par le bureau d'ingénieurs Chevalier SA en étroite collaboration avec notre fontainier et le comité.

Eau de Lausanne

Pour mémoire nous disposons de deux arrivées d'eau de Lausanne, dites de secours, qui alimentent les Esserts (Mex) et Vufflens-la-Ville. Pour que l'eau demeure saine, un débit minimum de 6 l/min est nécessaire pour la conduite qui alimente Mex, tandis que la création de la nouvelle chambre de l'EIEVMV, créée à Vufflens-la-Ville, permet d'éviter le soutirage de 6 l/min d'eau puisque ladite chambre est accolée au réseau de ce village. Cette eau est refacturée aux communes et les montants figurent sous chiffre 8120.4350.1 et 8120.4351.1.

Qualité de l'eau

Notre eau est analysée 4 fois par année par le laboratoire Scitec. Non filtrée ni traitée nous distribuons une eau de qualité. Un récent contrôle de l'OFCO a révélé que le taux de chlorothalonil était dans la fourchette admise.

Commentaires sur les comptes

8101.3151. Entretien du matériel. En plus de diverses factures liées à l'entretien usuel de nos installations, des travaux de mise en conformité à la station de pompage en fonction des exigences de l'autocontrôle ont été réalisés par Salm SA. Par ailleurs ce compte comprend la facture de Salm SA de Fr. 5'194.- à la suite d'un sinistre (foudre). Ce montant nous a été remboursé par l'ECA et figure dans le compte 8101.436.0. Les coûts de révision de 3 pompes par GHSA et du contrôle OIBT de diverses installations électriques expliquent l'évolution de ce compte.

8102.312 Electricité. Les coûts d'électricité sont évidemment liés au volume d'eau pompé. Ils passent de Fr. 51'899.35 en 2024 à Fr. 56'655.90 en 2025.

8104.3189 La légère augmentation des honoraires secrétariat intercommunal est consécutive au volume de travail découlant des travaux de remplacement de la 2^{ème} conduite de Villars-Ste-Croix et aux travaux de mise en ordre des archives de l'EIEVMV.

8107.3223 Compte tenu de l'emprunt relatif à la réfection des chapes de notre réservoir et de la création de la 2^{ème} conduite Villars-Ste-Croix, les intérêts des emprunts à moyen et long terme sont en augmentation comme prévu dans le budget.

Fonds de réserve. Le comité estime que le montant actuel est suffisant car les travaux importants font l'objet d'investissements dont l'amortissement se répartit sur un certain nombre d'années. Donc pas d'attribution au fonds de réserve en 2025.


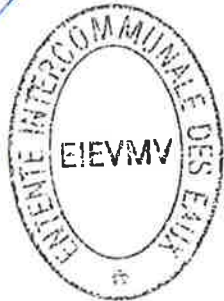

Au cours de l'année notre fontainier a veillé au bon fonctionnement de nos installations. Il doit désormais se plier à de nombreuses opérations supplémentaires découlant des exigences en matière d'autocontrôle. Le comité s'est beaucoup investi dans le suivi des travaux de pose de la 2^{ème} conduite de Villars-Ste-Croix.

Conclusions :

Le Comité remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps et contribuent à la bonne marche de l'EIEVMV.

Nous vous prions, Messieurs, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge au Comité pour sa gestion durant l'année 2025.

Pour le Comité

Le Président  Gregory Wyss		La Secrétaire :  Muriel Bovet
---	--	--

Vufflens-la-Ville, le 17 mars 2026

